

Flash infos



Élections départementales mars 2015

Anciennes élections cantonales

Les 23 cantons du Tarn

(décret 2014 170 du 17 février 2014)



Pour Puygouzon :

Albi 2 = Albi (Maranel, Lude, Bellevue, Veyrières,...) + Carlus+Le Séquestre+ Rouffiac + Saliès + Puygouzon

1^{er} tour : 22 mars 2015

2^e tour : 29 mars 2015

Précision

En raison des élections départementales qui approchent, ce mois-ci, pas d'éditorial dans ce n° 20 de votre journal municipal. La lecture de ces douze pages vous apportera un éclairage suffisant de l'actualité de notre commune. Bonne lecture à toutes et tous.

Thierry Dufour,

Maire de Puygouzon,

1^{er} Vice-président de la Communauté d'agglomération de l'Albigeois

Dorénavant le Conseil Général s'appellera Conseil Départemental. Les anciens conseillers généraux élus en 2008 et 2011 seront intégralement remplacés en 2015 et seront élus pour une durée de 6 ans par binôme paritaire (homme/femme) au scrutin majoritaire à deux tours.

23 cantons soit 46 conseillers départementaux

Pour être élu au premier tour, le binôme doit obtenir :

- au moins la majorité absolue des suffrages exprimés (plus de 50 %),

- et un nombre de suffrages égal à au moins 25 % des électeurs inscrits.

Si aucun binôme n'est élu dès le premier tour, il est procédé à un second tour.

Au second tour, les 2 binômes arrivés en tête peuvent se maintenir.

Les autres peuvent se maintenir seulement s'ils ont obtenu un nombre de suffrages au moins égal à 12,5 % des électeurs inscrits.

Le binôme qui obtient le plus grand nombre de suffrages au second tour est élu.

CCAS/CMJ

Vendredi 23 janvier 2015, le CCAS et le Conseil Municipal Jeunes se sont rencontrés afin d'établir les bases d'échanges intergénérationnels.

Ainsi, dès le printemps, plusieurs activités vont être partagées par de jeunes puygouzonnais et des personnes retraitées **vivant dans** la commune : sorties au marché de Réalmont et de Saint-Juéry en période de vacances scolaires, après-midi récréatives (promenade, goûter, lecture, jardinage, musique, cuisine...).



Spectacle et goûter de Noël

L'après-midi du 8 décembre 2014, la salle du Conseil Municipal a accueilli une cinquantaine de puygouzonnais : quelques résidents de la maison de retraite accompagnés par des élus du CCAS, des habitants de la commune qui fréquentent régulièrement le service Navette, des aidants familiaux et leurs conjoints, des personnes de l'ADMR ainsi que du Club des Aînés de Puygouzon.

Tous se sont trouvés réunis pour assister au spectacle offert par la troupe Chabada, « 11 de la Canebière ». Musique, chansons, quelques pas de danse puis des mots, des conversations, des liens tissés lors du goûter servi par des bénévoles.

Un moment chaleureux qui a pu permettre, le temps d'une après-midi, de rompre un isolement parfois pesant, de renouer des liens et d'apporter un peu de fantaisie dans le quotidien.



Le relais club des Aidants Familiaux

Actualités :

Afin de faire connaître cette action et de la développer sur un secteur proche, le CCAS a commencé à prendre contact avec les municipalités voisines. Le Relais Club des Aidants s'ouvre ainsi aux communes avoisinantes afin de leur proposer ce service.

Dans un même souci de communication et d'information, nous avons participé, le 20 janvier dernier, à la rencontre INFOCLIC organisée par le Conseil Général où étaient présents plusieurs partenaires (caisses de retraite, travailleurs sociaux, médecin gériatre, services d'aide à la personne, association France Alzheimer...). En plus des actualités du territoire, un large volet « Prévention de la dépendance » a été présenté et plusieurs pistes intéressantes ont été abordées. Elles seront très prochainement exploitées.

Dates des rencontres à venir : 7 avril – 5 mai – 2 juin 2015.

Coordonnées du Centre Communal d'Action Sociale :

- Tél : 05 63 47 23 37 / 06 32 98 58 19
- Mail : ccas.puygouzon@gmail.com

Permanence ADMR à la Mairie de Puygouzon : 2^e et 4^e **jeudis** de chaque mois, de 14 h à 16 h 30.

*Flash Infos Puygouzon – Bulletin municipal d'information
Mairie de Puygouzon – La Cayrié 81990 Puygouzon*

*Directeur de la publication : Thierry Dufour
Délégué à la communication : Nathalie Nouvel
Rédaction et coordination : Mairie
Maquette et mise en page : ICSO –
Crédits photographiques : Ville de Puygouzon.
Impression : ICSO, rue Alain Colas, Albi*

*Flash Infos est imprimé sur couché moderne demi-mat 150 g
Tirage : 1400 exemplaires – Dépôt légal : Mars 2015*

Nouveau projet



**Vous rencontrez des difficultés
pour financer votre permis de conduire ou votre BAFA ?**

Le CCAS peut vous aider à trouver une solution...



En 2015, nous allons mettre en place un dispositif d'aide au financement du permis de conduire et du BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) à destination des jeunes de Puygouzon âgés de 16 à 25 ans, répondant à des critères définis par le CCAS.

Cette aide au financement interviendra en contrepartie d'un contrat civique comprenant un descriptif de services que le jeune s'engage à rendre auprès de la collectivité ou des associations.

Une convention, signée par le jeune, sa famille, la structure d'accueil et le CCAS, fixera les modalités de mise en œuvre.

Si vous êtes intéressé(e), prenez contact avec le CCAS.

Nous vous renseignerons sur le dispositif et vous accompagnerons dans la constitution de votre dossier de candidature.

Les demandes seront traitées au cas par cas.



Contact :

Centre Communal d'Action Sociale - Mairie de Puygouzon

Téléphone : 05 63 47 23 37 Mobile : 06 32 98 58 19

Mail : ccas.puygouzon@gmail.com

Travaux à l'école élémentaire

Réfection complète des classes 5 et 6 de l'école élémentaire avec abaissement des plafonds, changement complet de l'éclairage (LED), peinture des murs selon le choix de l'enseignant, changement des rideaux...



Classe 5 rénovée en février 2015



Classe 6 rénovée en décembre 2014



Pose de films opaques au dortoir des maternelles

Inscriptions à l'école

Vous arrivez sur la commune de Puygouzon ou bien votre enfant aura 2 ans et demi à la rentrée, vous pouvez dès à présent inscrire votre enfant à l'école en vous présentant à l'accueil de la mairie.

Muni de l'attestation d'inscription de la mairie, vous devrez ensuite inscrire votre enfant à l'école en vous adressant au directeur : M.BRUYERE.

Une fois l'inscription validée, vous pourrez, avant le 30 juin, inscrire votre enfant à la cantine (s'il est âgé de plus de 3 ans à la rentrée) et à l'ALAE qui gère les activités périscolaires. Le dossier d'inscription sera disponible en mairie ou sur le site Internet de la commune à la rubrique « enfance et jeunesse » dès le 1er juin.



Décoration des portes des WC

Malgré l'énergie dépensée à l'entretien des toilettes à l'école élémentaire, ces lieux stratégiques de la récréation se retrouvaient régulièrement dans un état difficilement acceptable.

La municipalité a donc eu l'idée de responsabiliser les enfants au respect de ce lieu en s'investissant dans sa décoration !

C'est L' ALAE qui a ainsi pris en charge la mise en place d'un atelier « toilettes » : les nouvelles portes seront entièrement repeintes par les enfants eux-mêmes !

Un sondage a été organisé auprès des enfants afin qu'ils sélectionnent leurs héros de bande dessinée, la mairie a fourni la peinture, un animateur particulièrement doué a dessiné les contours et le travail a pu commencer. Le résultat est déjà surprenant ! Et les enfants adorent !



Rendez-vous à la fin de l'année scolaire pour voir le résultat final !

Travaux d'extension ALAE



Le plancher est posé, les murs sont peints, le coin cuisine est équipé avec un plan de travail à hauteur des grands

et un plan à hauteur des plus petits, le bureau de la direction est prêt...les travaux seront terminés fin mars !

La Vène



Réfection de la voirie

Avenue des Hirondelles



Réalisation des trottoirs



Pose de revêtement en béton coloré

Création d'îlots centraux



Croisement avenue des Hirondelles/ chemin de Creyssens

Chemin de Creyssens vers Fauch

Espaces Verts

Concours des Maisons et balcons fleuris



Gagnant 2014 : Mme Lacroix Sylvie de la Vène Basse.

Nous avons le plaisir d'annoncer au 1^{er} mars l'ouverture du concours des maisons et balcons fleuris.

Règlement et bulletin d'inscription disponibles en mairie.

Téléchargement possible sur www.puygouzon.fr, rubrique espace vert.

Nous comptons sur la participation de tous et toutes.

Le succès de l'an dernier et la joie des participants nous confortent dans l'idée de poursuivre cette action et pourquoi pas en créer de nouvelles.

Concours départemental du fleurissement : «Puygouzon remporte le 1^{er} prix dans sa catégorie»

Notre commune a participé au concours départemental des villes et villages fleuris dans la catégorie 2 500 à 5 000 habitants et a ainsi obtenu le premier prix devant les communes de Sorèze et Rabastens.

L'entretien, les aménagements, la gestion environnementale et la qualité de l'espace public sont des critères qui ont contribué à ce prix.

Le jury a précisé que pour une première participation, la commune correspondait très bien aux attentes du jury, avec notamment la présence d'un binôme élu/agent technique et un circuit de visite complet en partie à pied et l'autre partie en minibus.

La visite, bien argumentée et préparée a été appréciée par l'ensemble des membres du jury. Expérience prometteuse à renouveler.



Bibliothèque

Nouvelle malle thématique de DVD «Dessins animés jeunesse» jusqu'au 15 juin.

Nouvelles acquisitions d'ouvrages adulte et jeunesse

Séance de contes pour jeune public /familial le samedi 11 avril à 15 heures à la salle des fêtes : Contes du Japon avec la compagnie «Coq à l'Ane»

Scène nationale

16 juin à 21 h30 place de la mairie

Spectacle SUEÑOS DE ARENA

Spectaculaire performance de dessin sur sable ! Entre théâtre d'objets, cirque et art plastique, la compagnie catalane Ytuquepintas nous entraîne dans un pur moment de poésie et de sensibilité, à découvrir en famille. L'histoire commence comme un conte, c'est la vie entière d'un petit garçon qui va se dérouler sous nos yeux. Sur scène, un musicien joue du piano. Puis c'est l'entrée de Borja González, un artiste singulier au sourire éclatant qui traduit d'emblée une grande générosité... Il pose ses mains sur une plaque de verre et là, la magie conjuguée au talent opère.



Jumelage

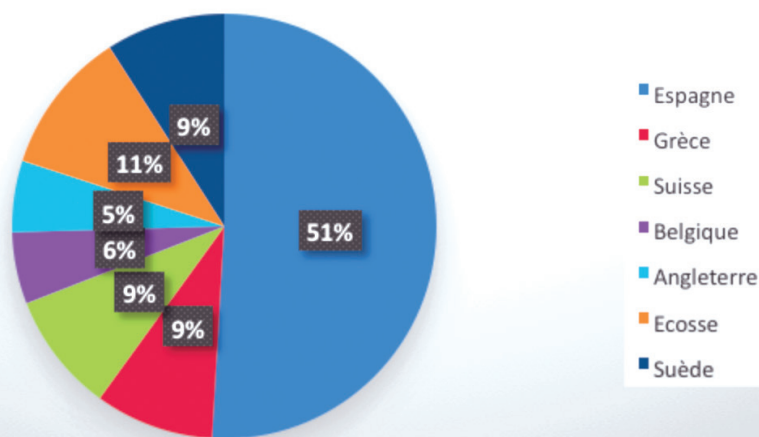
«Le jumelage est une rencontre entre deux communes qui s'associent dans une perspective européenne afin de créer des liens d'amitié et de créer des occasions d'échange avec d'autres populations.»

Principe clé d'un jumelage :

- Trouver un bon partenaire
- Impliquer la population
- Avoir une dimension européenne
- Définir des objectifs communs
- Créer un comité de pilotage
- Travailler avec les acteurs du terrain

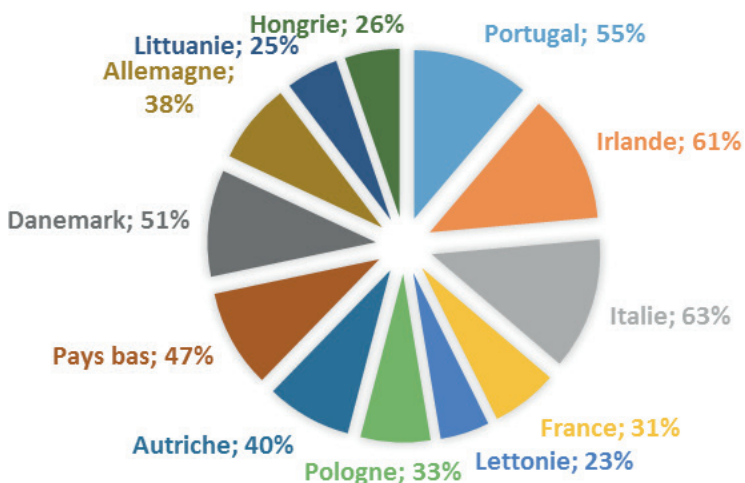
L'équipe a donc convié, en début d'année, les habitants à participer à une consultation en vue d'engager les démarches de jumelage avec une commune de dimension similaire à Puygouzon en Europe. Notre commune est riche de sa dynamique, de ses associations, de ses forces vives, elle revendique son identité dans le cadre d'un environnement élargi à l'agglomération, le département ou la région. C'est un projet porteur, trans générationnel, inter culturel, dans lequel chacun d'entre nous saura trouver le sens et l'intérêt, pour soi, et pour le collectif.

AUTRES PAYS PROPOSÉS

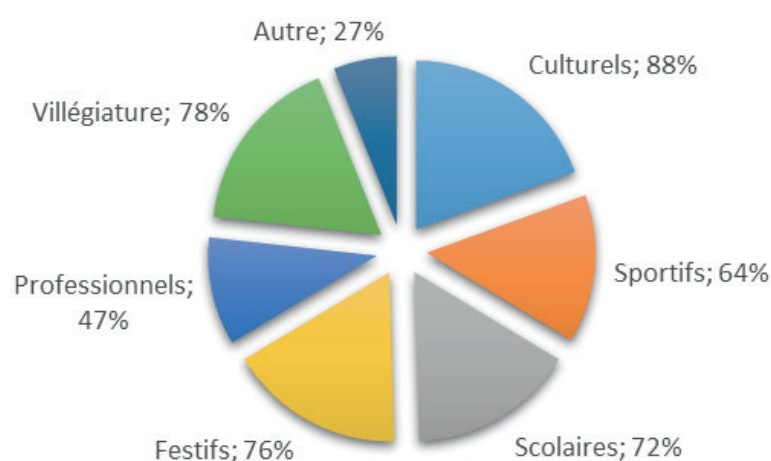


20 personnes ont laissé leurs coordonnées pour participer au projet. Un comité de jumelage sera bientôt constitué et ces personnes seront sollicitées pour un premier temps d'échange et définir avec les élus de la commission les démarches à engager.

RESULTAT CONSULTATION



TYPE D'ECHANGE ATTENDU



Résultats complets de la consultation disponibles sur www.puygouzon.fr à la rubrique «Culture»

Jeunesse

Chantier loisirs jeunes

Si vous souhaitez participer à une action citoyenne. Il reste quelques places pour le chantier de juillet, si vous avez de 13 à 19 ans, filles ou garçons, inscrivez-vous avant fin avril au secrétariat de la mairie.

Pôle loisirs jeunes

Le skate park victime de son succès va subir une remise en état. Les tôles concaves des lanceurs vont être remplacées prochainement par des tôles en acier galvanisé plus épaisses pour des raisons de confort et de sécurité. Une clôture sera posée pour délimiter le skate park et la piste BMX, un petit fossé sera creusé pour éviter les coulées de boue sur la plate forme.

Le mur d'expression prendra place au fond dans l'angle gauche du site, il offrira une surface recto verso de plusieurs mètres carrés pour les graphes.

Conseil Municipal des Jeunes

L'aventure a commencé il y a de ça 3 ans, depuis le groupe a en parti changé mais la motivation est toujours au rendez-vous!

C'est donc avec beaucoup d'assiduité que nos 10 élus (entre 9 et 13 ans) se réunissent une fois par mois pour travailler autour de projets : idées/objectifs/faisabilité/budget tout est calculé de façon à présenter au conseil municipal des projets bien ficelés.

Le mur d'expression au skate parc devrait voir le jour rapidement ainsi que le logo du CMJ retravaillé par un professionnel.

Les jeunes sont aujourd'hui sur un projet de plus grande envergure qui apportera beaucoup pour les jeunes ados et à la commune de Puygouzon!



Le nouveau conseil municipal Jeunes

Sports

Aménagements divers

Prochainement un panneau d'affichage digital télécommandé des scores de match sera mis en place sur le terrain d'honneur. Il offrira aussi une surface publicitaire aux sponsors des clubs sportifs.

Sur le terrain annexe prochainement des poteaux de rugby seront installés pour compléter l'aménagement.

VIE MUNICIPALE - RETOUR SUR 2 ÉVÈNEMENTS

Vœux 2015



Les membres du Conseil Municipal Jeunes étaient également invités et fiers d'être présents sur l'estrade au côté de l'équipe municipale.



Grand A

Nos écoliers à l'honneur

Tous les puygouzonnois reçoivent dans leur boîte à lettres le journal de la C2A, le Grand A, qui existe maintenant depuis 6 ans. La dernière édition est complètement relookée et propose pour la première fois une double page intitulée « petit a » et consacrée à une école de l'agglomération.

C'est l'école de Puygouzon qui a inauguré cette nouvelle rubrique. Pour cela, l'équipe de rédaction a rencontré les élèves et leurs professeurs pour un travail en concertation. Le vendredi 6 mars, les enfants ont été les premiers lecteurs de l'article imprimé, autour d'un goûter apprécié de tous.

Tarifs municipaux

Location Salle des fêtes

Associations Communales	
* la journée ou le week-end les 2 premières occupations (ces occupations s'entendent par année civile)	Gratuité
* les journées suivantes	161,00 €
* les week-ends suivants	247,00 €
* nuit de Noël et de la Saint-Sylvestre	760,00 €
Particuliers et Associations hors commune	
* week-end habitants de la commune	482,00 €
* week-end particuliers ou associations hors commune	857,00 €
* journée habitants de la commune hors week-end	214,00 €
* journée particuliers ou associations hors commune hors week-end	428,00 €
* nuit de Noël et de la Saint-Sylvestre particuliers de la commune	760,00 €
* nuit de Noël et de la Saint-Sylvestre particuliers hors commune	975,00 €
* nuit de Noël et de la Saint-Sylvestre associations hors commune	1071,00 €

Une caution de 900 € sera demandée afin de se prémunir des éventuelles dégradations.



Location Salle annexe et Mille-Club

* Habitants de la commune	100,00 €
* Particuliers hors commune	300,00 €
* Associations	Gratuité
* Salle annexe et mille-club - Nuit de la Saint-Sylvestre et Noël commune	150,00 €
* Salle annexe et mille-club - Nuit de la Saint-Sylvestre et Noël hors commune	400,00 €

Une caution de 300 € sera demandée afin de se prémunir des éventuelles dégradations.

Location tables, chaises et grille exposition

Location de tables	Prix unitaire
Location de chaises	1,00 €
Location de grilles d'exposition	0,50 €
	1,00 €

Les grilles d'exposition pourront ponctuellement être gracieusement mises à la disposition d'associations humanitaires ou œuvres de bienfaisance.

Divers

- ☞ Le droit de place pour le stationnement des véhicules d'exposition et de démonstration à 100 €
- ☞ la redevance vide grenier à 100 €
- ☞ photocopies à l'unité : 0,15 €
- ☞ caution du microphone sans fil de la Mairie à 800 €

Cimetière

Prix de la concession 125 € le m² (soit 700 € pour une concession de 5,60 m² et 375 € pour une concession de 3 m²)

Dans un souci de bonne gestion des cimetières, il ne sera délivré de concession ou d'autorisation d'inhumation qu'aux trois catégories de personnes suivantes :

- les personnes décédées sur la commune quel que soit leur domicile,
- les personnes domiciliées sur la commune, alors même qu'elles seraient décédées dans un autre département,
- les personnes non domiciliées sur la commune mais qui y ont une sépulture de famille.

Montant des droits de concession de cavurnes :

- * 1 000 € pour une concession perpétuelle,
- * 600 € pour une concession temporaire à 50 ans,
- * 500 € pour une concession temporaire à 30 ans,

Montant des droits de concession au columbarium :

- * 1 000 € pour une concession perpétuelle,
- * 600 € pour une concession temporaire à 30 ans,
- * 500 € pour une concession temporaire à 20 ans,
- * 400 € pour une concession temporaire à 10 ans;
- Le montant des droits de dispersion des cendres au Jardin du Souvenir est fixé à 90 €.

Retrouvez-nous sur www.puygouzon.fr

MARS

- 👉 Le 08 à 9 h 30, Assemblée générale – Salle des fêtes – Puygouz'ainés
- 👉 Le 15 à 15 h – Loto-Salle des fêtes - Associations des Festivités Scolaires de Puygouzon
- 👉 Le 20 à 14 h 30 – Bal des aînés - Salle des fêtes - Puygouz'ainés
- 👉 Les 20/21, Concours national de musique-Salle des fêtes-Pulsar
- 👉 Le 22 de 8 h à 18 h - 1^{er} tour des élections départementales-Mairie
- 👉 Le 25 à 20 h 30 salle des fêtes table ronde sur le thème « le mal être des adolescents » à l'initiative de l'UNAFAM 81
- 👉 Les 27/28/29 – Bourse aux instruments de musique - Salle des fêtes - Pulsar
- 👉 Le 29 de 8 h à 18 h - 2^e tour des élections départementales-Mairie

AVRIL

- 👉 Le 12/04 à 14 h 30, Bal avec Domingo - Salle des fêtes - Puygouz'ainés

MAI

- 👉 Le 10 à 14 h 30, – Bal avec Saby, Salle des fêtes-Puygouz'ainés
- 👉 Le 30 à 19 h-Challenge journée contre la leucémie
Apéro concert et repas sur inscription-Stade – Salle des fêtes - Dream Tim



JUIN

- 👉 Les 5/6/7 Journée-Exposition de points de croix-Salle des fêtes - A petits points dans le Tarn
- 👉 Le 16 à 21 h 30 – Spectacle « **suenos** de Aréna » – Extérieur mairie - Scène Nationale d'Albi
- 👉 Le 19 à 20 h-Gala de l'école de musique-Salle des fêtes-Pulsar
- 👉 Le 26 à 17 h-Kermesse des écoles-**Ecoles**-AFSP
- 👉 Le 27/28 -- Tournoi des moustachus-Stade 

JUILLET

- 👉 Le 1^{er} à 17 h, Spectacle du Diabolo

AOÛT

- 👉 Les 28/29, Fête du village - Extérieur derrière la mairie Festives de Puygouzon

État civil

NAISSANCES

- ◆ 01/11/2014 Eloïse Hornebeck Ginestet
- ◆ 06/11/2014 Antonin Busolin
- ◆ 24/11/2014 Raphaël Holleville
- ◆ 25/11/2014 Gaétan Moretti
- ◆ 27/11/2014 Margot Reynès
- ◆ 06/12/2014 Gabriel Peyro
- ◆ 15/01/2015 Roxanne Guillem Alberge
- ◆ 07/01/2015 Zoé Rodriguez

ILS SE SONT DIT OUI

- ◆ Le 22/11/2014, Nadège Bruguier et Pierre Fauchard
- ◆ Le 06/12/2014, Véronica Virginie Riquelme Vergara et Tony Collado
- ◆ Le 20/12/2014, Sophia Claudia Dijon et Arnaud Loup

BAPTEME CIVIL OU REPUBLICAIN

Est un acte laïc et symbolique qui permet aux parents de désigner un ou plusieurs parrains et marraines pour leur enfant. Ce baptême n'a pas de valeur juridique et est célébré à la mairie (salle du conseil) du domicile des parents en présence du maire ou d'un adjoint.



Cette reconnaissance **officielle** du jeune républicain officialise le lien qui l'unira à ses parrains et marraines.

Plusieurs documents sont à fournir : livret de famille, acte de naissance... Renseignez-vous auprès de votre mairie.